

Consultations prébudgétaires 2022-2023

2022 : POUR UN **BUDGET FÉMINISTE**

Mémoire présenté par ConcertAction Femmes Estrie



ConcertAction
FEMMES ESTRIE

www.concertactionfemmesestrie.org

Déposé le 14 février 2022

187 rue Laurier, bureau 301, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

PRÉSENTATION

ConcertAction Femmes Estrie (CAFE) est la table de concertation régionale en défense de droits des femmes. C'est un réseau féministe estrien créé pour répondre à des besoins de liaison, de concertation et de solidarité. Avec nos groupes membres, CAFE intervient dans une pluralité de domaines tels la santé, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et la violence, le développement social et l'accès aux instances décisionnelles.

Les membres de CAFE travaillent à la défense des droits des femmes, dans toute leur diversité, et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Ce travail s'effectue dans des **secteurs et champs d'action** très **variés** :

- La lutte à la pauvreté et à l'exclusion ;
- L'action sociale et l'éducation populaire ;
- La santé physique et mentale ;
- La prévention de la toxicomanie ;
- La prévention et l'hébergement/violences faites aux femmes ;
- La grossesse et la maternité ;
- L'aide aux femmes réfugiées et immigrantes ;
- L'augmentation de la participation des femmes aux instances décisionnelles ;
- L'accès et l'intégration à l'emploi ;
- Le droit au logement.

Les **mandats** de CAFE sont aussi multiples :

- Regrouper, faire connaître et soutenir les groupes de femmes en Estrie;
- Favoriser la concertation entre les groupes de femmes en vue d'actions et de prises de positions collectives;
- Maintenir et développer une solidarité régionale et nationale entre les groupes de femmes;
- Travailler à l'amélioration de la qualité et des conditions de vie des femmes et des groupes de femmes dans une perspective féministe;
- À titre d'alliée, représenter les intérêts des femmes et des groupes de femmes auprès des différentes instances régionales et nationales;
- Assurer les liens entre les groupes de femmes de l'Estrie et ceux des autres régions du Québec.

La **solidarité** entre les groupes est une responsabilité partagée collectivement et elle nous donne la force de relever les nombreux défis pour la défense des droits des femmes dans toute leur diversité.

Notre organisme désire vous transmettre ses enjeux, préoccupations et recommandations pour l'élaboration du budget 2022-2023 du gouvernement du Québec.

SECTION I

Renouvellement de la Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) mène actuellement des travaux pour renouveler la Stratégie gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cette section porte sur le financement d'actions structurantes et pérennes qui devraient ci-retrouver.

À l'instar du gouvernement fédéral et de partenaires institutionnels, privés et paragouvernementaux, la reconnaissance réelle de l'expertise des groupes de femmes en matière de condition de vie des femmes doit passer par des mesures financières qui permettent de structurer efficacement des actions qui seront pérennes. Il est primordial de reconnaître explicitement la contribution passée et future du mouvement des femmes organisé au Québec dans l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes, de s'assurer que des programmes sont mis en place pour que les groupes de femmes, notamment ceux en défense collective des droits, possèdent les ressources humaines et financières nécessaires à la mise en œuvre de leur mission, et ce, tout en respectant leur autonomie d'action.

Mobilisation en région en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

- ✚ Attendu qu'il est essentiel d'assurer une continuité dans l'action en matière d'égalité pour les femmes dans toute leur diversité dans l'ensemble des régions du Québec afin de préserver les concertations existantes et d'éviter les reculs ;
- ✚ Attendu que les Tables régionales de concertation de groupes de femmes sont déployées dans toutes les régions du Québec et qu'elles constituent la structure de concertation des groupes de femmes ;
- ✚ Attendu que les Tables régionales de concertation de groupes de femmes sont les seules structures régionales dont la mission unique est l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes;
- ✚ Attendu que les Tables régionales de groupes de femmes du Québec ont une longue tradition de travail en partenariat, qu'elles ont toutes été impliquées dans la négociation d'entente en matière d'égalité pour les femmes dans leur région respective et que plusieurs d'entre elles ont déjà géré des ententes en matière d'égalité pour toutes les femmes ;
- ✚ Attendu que les Tables régionales de concertation de groupes de femmes constituent le véhicule idéal pour concerter le milieu en matière d'égalité pour toutes les femmes;
- ✚ Attendu que la valeur de ces expertises des Tables régionales doit être reconnue ;

Il est souhaité de maintenir et bonifier un volet de concertation régionale, en tant qu'action structurante, afin de réellement permettre l'égalité pour et entre toutes les femmes dans l'ensemble des régions du Québec, en tenant compte de leurs spécificités.

Pour ce faire, le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec et les Tables de concertation régionales proposent que le soutien financier prévu soit intégré au financement à la mission. Ce dernier serait donc bonifié avec les éléments suivants :

- ✚ 17 ententes sectorielles en égalité, pour chaque région du Québec, impliquant les Tables, afin de déployer en concertation des projets régionaux visant à atteindre l'égalité pour et entre toutes les femmes au Québec (100 000\$ par année) ;
- ✚ 17 Accords de collaboration, pour les Tables, afin de consolider et de développer les partenariats dans toutes les régions du Québec pour atteindre l'égalité pour et entre toutes les femmes (75 000\$ pour l'embauche d'une travailleuse à temps plein).

Destiné aux Tables régionales de concertation en matière de condition féminine et au Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, le financement visera à les soutenir dans le développement de projets et de partenariats locaux et régionaux en vue de faire progresser l'égalité pour et entre toutes les femmes, et ce, dans chacune des régions du Québec.

Les objectifs poursuivis s'appuieront sur l'autonomie locale et régionale des Tables et de leur Réseau pour déterminer les priorités régionales en matière d'égalité entre les genres. L'aide financière permettra ainsi de mener des actions structurantes et des activités de représentation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en lien avec la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Les conventions seront conclues dans le respect de la mission de chacun.e des signataires ; elles feront état des résultats attendus et préciseront le partage de responsabilités.

Financement d'initiatives pour favoriser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes

Il est à spécifier que la priorité devrait être le financement à la mission pour les Tables régionales de groupes de femmes du Québec. Les appels de projets fragilisent les organisations puisqu'ils ne permettent pas la consolidation de nos équipes de travail et la pérennisation de nos actions.

Toutefois, advenant la poursuite d'appels de projets dans le cadre du renouvellement de la Stratégie, voici les critères qui seraient à privilégier :

- ✚ Obtenir du financement pour des projets d'une durée minimale de 3 ans ;
- ✚ Que les activités de promotion, de sensibilisation, de recherche et d'analyse soient admissibles, car elles sont structurantes et garantissent d'une pérennité ;
- ✚ Octroyer le financement aux groupes de femmes, au détriment des groupes mixtes et institutionnels, car il existe une expertise reconnue en condition féminine au Québec et les actions sont mises en œuvre en concertation avec ces acteurs ;
- ✚ Permettre le financement d'actions qui ont connu un succès. La recherche incessante d'actions innovantes est contre-productive pour l'atteinte de l'égalité pour et entre toutes les femmes. Certains projets fructueux mériteraient d'être poursuivis ;

- ✚ Augmenter les délais liés à la remise de livrables. Actuellement, les délais entre l'idéation, la mise en œuvre, l'évaluation et la reddition de comptes sont très courts pour répondre adéquatement à ce processus complexe ;
- ✚ À l'instar d'autres ministères et organismes gouvernementaux (MSSS, CISSS-CIUSSS), opter pour une règle de cumul à 100% en faveur du groupe promoteur ;
- ✚ Retirer la clause des droits d'autrices qui entrave à la reconnaissance de l'expertise, complexifie l'administration des livrables et va à l'encontre de principes de gestion féministe en retirant des droits au groupe promoteur ;
- ✚ Régionaliser l'enveloppe budgétaire, c'est-à-dire qu'elle s'assure que chaque région soit favorisée dans l'octroi de projets financés ;
- ✚ Qu'il y ait, pour chaque année de la Stratégie, un appel de projets. Les groupes et les femmes de chaque région du Québec sont lésés dans les années où il n'y en a pas. D'autant plus que lorsqu'il n'y a pas d'appel de projets et qu'il reste des montants, le SCF a une grande latitude de dépenses, au détriment de projets reconnus par les communautés ciblées pour répondre aux besoins spécifiques et réels.

Finalement, il est proposé de réinstaurer le financement des réseaux de femmes élues.

Section II

Analyse différenciée entre les sexes intersectionnelle (ADS+)

Avec la pandémie, des inégalités importantes ont été dévoilées et aggravées. Les femmes, en particulier les femmes à la croisée des oppressions, sont touchées directement par les répercussions de la COVID-19. Plusieurs expert.es mondiaux démontrent que les écarts, particulièrement les inégalités genrées et économiques, ne cesseront d'augmenter. Au Québec, ce sont 25% des travailleuses qui occupent des emplois à temps partiel. La pandémie a engendré la plus grande augmentation de la fortune des milliardaires jamais enregistrée¹, redistribution échappant en grande partie aux femmes. Or, des outils existent afin de prévenir cette catastrophe.

L'analyse différenciée entre les genres intersectionnelle est un processus d'analyse et un cadre d'action permettant de comparer les effets des politiques publiques et des budgets publics sur les femmes, les hommes et les minorités de genre tout en prenant en compte les facteurs identitaires ou caractéristiques sociales comme le revenu, l'origine, l'âge, par exemple.

Nous recommandons :

- ✚ Le renforcement des capacités du Secrétariat à la condition féminine afin de déployer l'ADS+ dans l'ensemble des ministères ;

¹ Voir Oxfam, « Les inégalités tuent : Face aux inégalités record engendrées par la COVID-19, l'urgence de mesures sans précédent », En ligne, <https://oxfamilibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621341/bp-inequality-kills-170122-fr.pdf>.

- ✚ L'application d'une ADS+ aux politiques publiques dans une volonté de corriger les effets négatifs de la pandémie sur les femmes, particulièrement les femmes à la croisée des oppressions, ainsi que le dévoilement public de ces analyses permettant de faire le suivi des résultats en matière d'amélioration de l'égalité pour et entre toutes les femmes au Québec ;
- ✚ L'application d'une ADS+ au budget par un processus de budgétisation sensible aux genres dans une perspective intersectionnelle ainsi que le dévoilement public de ces analyses permettant de faire le suivi des résultats en matière d'amélioration de l'égalité pour et entre toutes les femmes au Québec.

Section III

Relance féministe

Dans le contexte actuel, il apparaît pertinent de présenter un extrait du mémoire du Groupe des Treize (13), déposé en février 2021 dans le cadre des consultations pré budgétaires 2021-2022. La situation n'a malheureusement pas changé.

« Les femmes, en particulier les femmes à la croisée des oppressions, subissent de plein fouet les répercussions inédites de la COVID-19, et ce, plus que les hommes. Depuis le début de la crise, elles maintiennent à bout de bras le tissu social et familial au péril de leur santé physique et mentale. La plupart vivent une grande détresse, en particulier celles qui étaient déjà dans une situation précaire et marginalisée.

- ✚ Alors que l'on constate une surmortalité des aînées vivant en logement collectif et une surexposition au risque d'infection dans les professions à prédominance féminine, notamment en santé, dans le secteur des services et des soins personnels ;
- ✚ Alors que l'on observe un recul de l'emploi des femmes de manière générale, et en particulier dans les services majoritairement féminins les plus touchés par la crise, comme l'hébergement, la restauration ou le commerce de détail, incluant une fragilité accrue des emplois à temps partiel ;
- ✚ Alors que le confinement impose un repli sur la sphère familiale, un retrait de la population active en raison de la conciliation de la scolarisation des enfants à la maison avec le télétravail, un fardeau essentiellement porté par les mères ;
- ✚ Alors que de nombreuses femmes migrantes et immigrantes occupent des postes de première ligne dans les CHSLD, les résidences privées pour aînés ou dans les emplois essentiels depuis le début de la pandémie ;
- ✚ Alors que les femmes sont plus que jamais en première ligne en matière de tâches domestiques et de soutien aux proches, ce travail « invisible » non rémunéré et pourtant essentiel ;
- ✚ Alors que le confinement a augmenté les cas de violence conjugale ou sexuelle;

- ✚ Alors que la dimension genrée est rendue encore plus cruciale dans le contexte de la pandémie auprès des groupes marginalisés qui subissent des oppressions croisées en raison de l'âge, du handicap, de la race, de la diversité sexuelle...

Où sont les femmes ? Où seront les Québécoises dans le plan de relance économique du gouvernement ? Demeureront-elles dans l'ombre, oubliées des intentions de mesures sociales, économiques et fiscales ?

Le Groupe des 13 revendique que l'investissement social et financier en faveur des femmes dans le plan de relance soit à la hauteur du lourd tribut qu'elles continuent à payer pendant la crise sanitaire et économique de la COVID-19. Le Groupe des 13 revendique que les Québécoises deviennent visibles au moment de la prise des décisions économiques et sociales les concernant, en particulier sur les problématiques exacerbées par la pandémie. »

Justice sociale

Plusieurs mesures fiscales progressives permettraient de financer adéquatement les Tables régionales de groupes de femmes et la défense des droits de toutes les femmes, tout en réinvestissant dans les autres services publics et les programmes sociaux ainsi que dans la mission des groupes d'action communautaire autonome.

Instaurer un impôt sur le patrimoine du 1% des plus riches, réinstaurer la taxe sur le capital pour les banques, augmenter le nombre de paliers d'imposition, imposer davantage les dividendes et les gains en capital, au même titre que les revenus de travail, instaurer un régime public d'assurance-médicaments, augmenter les impôts des grandes entreprises plutôt que de les diminuer, sont autant d'avenues que le gouvernement devrait emprunter pour lutter contre les inégalités sociales et éventuellement atteindre l'équilibre budgétaire sans recourir à des coupures et aux compressions. La Coalition Main rouge évalue qu'à terme, nous pourrions récupérer 14 milliards \$ par année².

Section IV

Engagez-vous

Dans le cadre des mobilisations issues de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*, un « Carton rouge » est remis au Premier ministre François Legault et au ministre des Finances Éric Girard, car le gouvernement ne joue pas franc jeu avec les organismes d'action communautaire autonome. Depuis trop longtemps, le gouvernement promet des montants substantiels destinés au financement à la mission des organismes ainsi qu'un plan d'action gouvernemental pour mieux soutenir le milieu communautaire. Moins d'un an avant les prochaines élections, rien de concret n'a encore été réalisé. Les organismes communautaires sont à bout de souffle, le financement ne peut plus attendre. Le gouvernement doit répondre aux demandes du mouvement communautaire dans le cadre du prochain budget provincial. Il en va de l'avenir de notre filet social. Nous comptons sur vous pour relayer notre cri du cœur.

² Consultez [le tableau détaillé](#) des solutions fiscales proposées par la Coalition Main rouge que nous faisons nôtres.

ENGAGEZ-VOUS
pour le **COMMUNAUTAIRE**



Monsieur **Legault** et
Monsieur **Girard**,
le prochain budget doit
répondre aux besoins des
organismes communautaires
et de la population avec qui
nous sommes engagé•es!



ConcertAction
FEMMES ESTRIE

**Du logement
social**
MAINTENANT
*pour les femmes
dans toute leur
diversité!*



#EstrieFéministe
#EngagezVous

AREQ Estrie (Comité Condition des Femmes)
Arrimage Estrie
Association des locataires de Sherbrooke (Comité Femmes)
CALACS Agression Estrie
CALACS des Rivières Brome-Missisquoi Haute-Yamaska
Carrefour de solidarité internationale (CSI)
Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)
Centre des femmes de la MRC du Granit
Centre des femmes des Cantons (La Collective Par et Pour Elle Inc.)
Centre des femmes du Haut-Saint-François La Passerelle
Centre des femmes Le point d'ancrage
Centre des femmes Memphrémagog
Collectif pour le libre choix
Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CCSNE-CSN / Comité Femmes)
Elixir
Entr'elles Granby
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie (Comité Femmes)
FIQ-SPSCE (Comité Femmes)
Handi-Capable (Comité Femmes)
Horizon pour Elle
IRIS Estrie
La Bouée Régionale Lac-Mégantic inc.
La Méridienne
L'Escale de l'Estrie
Maison Alice-Desmarais
Maison Séjour
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale (P.E.P.I.N.E.S.)
Promotion handicap Estrie
S.O.S. Grossesse Estrie
Syndicat des chargés et chargées de cours de l'UdeS (SCCCUS – Comité Femmes)
Syndicat du personnel enseignant du Cégep de Sherbrooke (SPECS-CSN) (Comité Femmes)